

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/02/2025

Référence
2025_12

Objet de la délibération
Détermination du prix de vente du livre "L'histoire d'un village"

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	12

Date de la convocation
17/02/2024

Date d'affichage
17/02/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Montargis
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025 et le 24 Février à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en sous la présidence de Monsieur GERMAIN Alain, Maire

Présents : M. GERMAIN Alain, maire, M. POINTEAU Gérard, M. CLARISSE Laurent, Mme DAVESNE Sylvie, M BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, Mme DRÉAN Evelyne, Mme LEROY Sandra, M. BARDET Philippe, Mme CERNON Catherine, M. DÉGÉ Christophe

Absents excusés : Mme PARODAT Sandra, Mme CHAMBON Marion donne procuration à Mme CERNON Catherine

Absent : M. MAREST Nicolas

A été nommée secrétaire : M. BESSE Gérard

Objet de la délibération : Détermination du prix de vente du livre MONTCRESSON "L'histoire d'un village"

Vu le code général des collectivités territoriales article L 2121-29, le conseil municipal règle les affaires de la commune

Considérant la réalisation d'un livre sur l'histoire de la commune de Montcresson suite à une exposition réalisée en mai 2022 par des bénévoles des associations du « Relais Point Lecture », et de « La Souris »

Considérant que ce livre est une richesse pour le patrimoine communal,

Considèrent les factures de Publication Assistée par Ordinateur PAO, d'un montant de 5 474.40 € pour la mise en page, 9769.30 € pour l'édition ainsi que 80 € pour la photographie,

Soit un total de 15323.70 € divisé par 500 livres, ce qui reviendrait à 30.60 € le livre.

Pour des raisons pratiques il sera proposé au prix de 30 €

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le



ID : 045-214502122-20250225-2025_12-DE

**Fixe le tarif de vente du livre « L'histoire d'un village » à 30 €
Et décide d'en offrir 100 pour :**
(Le Préfet, le sous-Préfet le député, Président du département,
Président PÉTR, Président de la communauté de communes Canaux
et Forêts en Gâtinais, Président de l'agglomération de Montargis,
Les communes de l'ancien canton du châillonnais les mariages de la
commune, les bénévoles qui ont réalisé ce livre, ainsi que pour, les
sénateurs, les trois offices de tourisme, les archives
départementales...)

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/02/2025
Le Maire
Alain GERMAIN



Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le



ID : 045-214502122-20250225-2025_12-DE